

**Élections partielles de conseillers municipaux dans 5 communes**

**Le Conseil des ministres fixe la date au 15 août prochain**



PAGE 3

#### INCLUSION FINANCIÈRE



**Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI**

**Projecteurs sur SANBIANI Fidèle, maraîcher dans la région des savanes grâce au produit AGRISEF du FNFI**

PAGE 2

#### ECONOMIE



**Infrastructures**

**Plus de 350 milliards CFA pour la réhabilitation de 600 Km de route d'ici à 2022**

Le gouvernement togolais veut poursuivre sa politique des grands travaux entamée il y a quelques années. L'Etat togolais s'est donné ...

PAGE 5

**Gros, maigre ou obèse**

**Comment garder une vision équilibrée de son poids ?**

PAGE 10



**Droits de l'Homme**

**C'est l'heure pour le Togo de passer l'Examen périodique universel**

Examiné pour la première fois le 6 octobre 2011 et une deuxième fois le 31 octobre 2016, le Togo participera, pour sa troisième fois, à l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Mis en place par le Conseil des droits de l'Homme en 2006, l'EPU est une occasion donnée à l'ensemble des Etats membres de l'Organisation des Nations unies (Onu), à travers un processus participatif et inclusif ...

PAGE 3

#### DERNIERES HEURES

**Réduction de la mortalité maternelle et infantile : le Togo sur la bonne voie**

La mortalité maternelle et infantile est un problème auquel fait face la plupart des pays en voie de développement. Au Togo, l'une des réponses du gouvernement est le projet « Santé maternelle et Néonatale Muskoka ». Projet initié en 2017 et qui porte aujourd'hui ses fruits. Au-delà des mesures qui ont été déjà prises pour rendre gratuite la césarienne au Togo, le gouvernement a lancé en début d'année, un vaste programme de lutte contre la mortalité maternelle et néonatale. Ainsi, le projet dénommé « Santé maternelle et néonatale Muskoka » initié en 2017 en partenariat entre l'Etat togolais et l'Agence française de développement (AFD) à hauteur de 5,3 milliards porte déjà ses fruits ...

PAGE 3

#### PORTRAIT

**Aridja Frank, combatante pour l'émancipation politique de la femme togolaise**

PAGE 7



	<b>SOMMAIRE</b> Gambie <b>Yahya Jammeh cité dans plusieurs cas d'assassinat</b>  <b>P4</b>	Littérature africaine <b>La « rentrée littéraire » 2019 s'annonce riche</b>  <b>P9</b>	Le foie <b>Que manger pour préserver cet organe?</b>  <b>P10</b>	Diplomatie <b>Robert Dussey reçu ce mercredi au Quai d'Orsay</b>  <b>P11</b>
---	---	---	--	--

## Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

# Projecteurs sur SANBIANI Fidèle, maraîcher dans la région des savanes grâce au produit AGRISEF du FNFI

**Le nouveau numéro de votre rubrique quotidienne "Echos des bénéficiaires des produits FNFI" est entièrement consacré à SANBIANI Fidèle ; maraîcher grâce au soutien du produit Accès des Agriculteurs aux Services Financiers (AGRISEF) du Fonds National de la Finance Inclusive. Il est partagé avec vous dans les lignes qui suivent comment il s'est organisé pour mieux fructifier le crédit qu'il a reçu...Reportage...**



### SANBIANI Fidèle

Nous sommes à Dapaong, au nord du Togo. Ici vit depuis bientôt quatre décennies, SANBIANI Fidèle pour qui la terre cultivable n'a plus de secrets. En effet, depuis longtemps, notre

quarantenaire a toujours fait confiance à la terre, car dit-il "la terre ne trompe pas, ce que tu sème, et bien tu le récoltes..."

Voulant à tout prix concrétiser son rêve de devenir maraîcher,

Fidèle se rend auprès de COOPEC SIFA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des savanes pour se renseigner davantage sur les conditions qu'il doit remplir avant de

pouvoir bénéficier du crédit agricole du FNFI.

" Les agents de crédit de COOPEC SIFA m'ont tout de suite rassuré, du fait que les crédits du FNFI sont sans garanties matérielles ni financières. Et pour bénéficier du crédit AGRISEF, il me fallait tout simplement me constituer en groupe solidaire et accepter de suivre une formation et l'accompagnement des services techniques tels que l'ICAT...Je me suis très vite plié aux exigences, et après la formation, je me suis vu octroyer un premier crédit AGRISEF de 100.000 FCFA. Vu que j'avais déjà une superficie cultivable, ce crédit m'a permis de pouvoir me mettre à la tâche, notamment avec l'achat des intrants et d'un petit dispositif phytosanitaire pour assainir mes productions. C'est ainsi que mon activité de maraîcher a pris son envol, grâce notamment à mes productions de choux, de tomate, de piment vert, d'oignons..."

Aujourd'hui, dans toute sa région, Fidèle fait partie des jeunes entrepreneurs qui grâce à leur foie et détermination ont réussi à briser la glace qui empêche

un bon nombre de jeunes d'entreprendre. Pour lui, quand on a une idée d'entreprise en tête, c'est à nous de briser la glace et aller à la recherche de financements pour pouvoir concrétiser nos rêves.

" Rien ne peut m'arrêter dans mon élan de renforcer mon activité. Tant que je suis en possession de toutes mes forces, mon devoir est de me battre jour après jour pour aller toujours de l'avant. Déjà, j'écoule toutes mes productions sur le marché local. C'est un sentiment de satisfaction de voir que mes concitoyens consomment mes productions avec joie. Je n'éprouve aucune difficulté en termes de remboursement des crédits car je veux à tout prix obtenir le second cycle du crédit AGRISEF et pour cela il me faut rembourser le premier cycle dans les délais. En termes de perspectives pour mon activité, je compte introduire dans mes productions, une fois le second cycle de AGRISEF obtenu, la culture de céréales, telles que le maïs et l'arachide. A terme, je veux devenir un maraîcher et un agriculteur polyvalent. Tel est mon rêve."

KD



**vert TOGO info**  
www.vert-togo.info

*Informier, éduquer & communiquer*

	Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG..LOM 2015 B 1045 BP : 30117 Lomé - Togo Tél : (+228) 22 25 02 23 / 90 15 39 77 / 97 87 12 42 Facebook: togomatin E-mail : atogomatin@gmail.com Site web: www.togomatin.tg Tw: @togomatin1 Mson de la Presse: Casier N° 53 Siège Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper	Directeur de publication : Motchosso Kodolakina Secrétaire de rédaction : Rachidou Zakari Responsable web: Carlos Amevor Comité de rédaction: Françoise Dasilva Alexandre Wémima Edem Dadzie	Edodji Nadia Attipoe Edem Kodjo Responsable administrative: Gloria Léma Yagla Service commercial: DIRECT AGENCE Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00	Graphiste: Eros Dagoudi Imprimerie: Direct Print Distribution : Togo Express Tirage : (2000 exemplaires)
---	--	---	--	--

## DERNIERES HEURES

... avec la rénovation des maternités dans plusieurs structures sanitaires dans la région maritime. En effet, dans le cadre du projet, le gouvernement a décidé de la rénovation et la réhabilitation des maternités dans certaines structures sanitaires. La réception définitive de ces ouvrages a été faite lors de la semaine écoulée, en présence des représentants du ministère de la Santé et

de l'Hygiène publique, de Handicap International en tant que maître d'ouvrage délégué, de l'entreprise en charge de l'exécution des travaux et du personnel des hôpitaux concernés. Quatre structures sanitaires, notamment les centres médico-sociaux d'Aklakou et d'Attitogon, le Centre hospitalier préfectoral d'Aného et de l'hôpital de District d'Afagnan, ont été rénovés et remis aux ayant droits. Les centres médico-sociaux

d'Aklakou et d'Attitogon ont été réceptionnés le 16 Juillet 2019. Pour ces deux structures, les travaux de réhabilitation et l'équipement des maternités ont un coût global de 142 millions de FCFA répartis en 66 millions à Aklakou et 76 millions à Attitogon. Le Centre hospitalier préfectoral d'Aného et de l'hôpital de District d'Afagnan, réceptionnés le 17 juillet, valent 227 millions de FCFA, équipements y compris, soit 135 millions

à Aného et 92 millions à Afagnan. Chaque maternité réceptionnée est composée d'environ 15 salles, réhabilitées ou reconstruites et équipées de matériels tels que : les automates, microscopes, tables de réanimation, autoclaves, échographes, stéthoscopes, lits et matelas, fauteuils de prélèvements, etc. Soulignons que la première phase des réceptions qui a eu lieu l'année dernière a concerné les structures sanitaires de Vogan,

Tabligbo, Togblékopé, Tsévié et Sanguéra au bénéfice des populations de ces différentes localités. Le projet Muskoka qui couvre 22 structures sanitaires dont 10 dans la région maritime et 12 dans la région des plateaux permet de subvenir aux besoins de la population en garantissant un accueil et un service de meilleure qualité avec des équipements adaptés.

**Attipoe Edem Kodjo**

## Élections partielles de conseillers municipaux dans 5 communes Le Conseil des ministres fixe la date au 15 août prochain

**Le Conseil des ministres réuni hier mercredi 24 juillet 2019 au palais de la présidence de la République, sous la présidence de Faure Gnassingbé, s'est engagé, en quatrième décret à faire tenir les élections partielles des conseillers municipaux dans des communes Oti-Sud 1, Bassar 4, Wawa 1, Zio 4, et Avé 2, à la date du 15 août prochain. Suite logique, « le cinquième décret adopté par le conseil des ministres, porte ouverture et clôture de la campagne électorale pour les élections partielles des conseillers municipaux du 15 août 2019. Ainsi, cette campagne est ouverte le mardi 30 juillet 2019 à 00 heures et prend fin, le mardi 13 août 2019 à 23 heures 59 minutes. »**

Le décret fixant la date des élections partielles de conseillers municipaux des communes Oti-Sud 1, Bassar 4, Wawa 1, Zio 4, et Avé 2 et portant convocation du corps électoral pour lesdites élections partielles, n'est qu'une disposition du cadre électoral stipulant que les élections de ce genre tiennent dans les trente jours suivant la date de la décision d'annulation par la chambre administrative de la Cour suprême. « Cette décision prenant effet le 18 juillet 2019, la date des élections partielles est fixée au 15 août 2019 », note le communiqué ayant sanctionné le Conseil. Il faut dire qu'au cours des

travaux, le conseil a adopté trois (03) projets de loi ; adopté cinq (05) décrets ; et abordé des divers. Par exemple, le deuxième projet de loi adopté par le conseil des ministres porte autorisation de la ratification du protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des personnes âgées, adopté le 31 janvier 2016 à Addis-Abeba. Le protocole vise à inciter les Etats parties à adopter des politiques et prendre des mesures devant permettre aux personnes âgées de jouir pleinement de leurs droits, sur un pied d'égalité avec les autres membres de la société. La ratification de

ce protocole est conforme à l'engagement de notre pays de poursuivre sa politique en faveur de la protection des couches vulnérables.

Comme troisième projet de loi, le conseil des ministres a planché sur l'alimentation scolaire. « L'alimentation scolaire constitue un des filets sociaux majeurs de la politique de protection sociale du Togo, dont l'intensification contribuera à accélérer l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), en l'occurrence l'ODD-1 qui vise l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde ; l'ODD-2 qui vise

à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable ; l'ODD-3 qui vise à permettre à tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tout âge ; et l'ODD-4 qui vise à assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. L'Union africaine exhorte, à travers les déclarations issues des sommets des Chefs d'Etats africains du 27 juin 2014 et du 31 janvier 2016, les pays membres à œuvrer au financement durable des initiatives d'alimentation

scolaire à travers la mise en place de lignes dédiées dans les budgets nationaux. Au Togo, l'expérience en matière d'alimentation scolaire a démarré depuis 2008 à travers le Projet de développement communautaire et de filets sociaux (PDC plus) avec le financement de la Banque mondiale, qui a atteint 13,7 milliards de francs CFA en 2019. Elle a été renforcée en 2014 grâce au financement de l'Etat, soit au total six (06) milliards de francs CFA, et a enregistré des succès notables permettant ainsi de toucher 25 % des élèves des zones les plus vulnérables. Toutefois, des défis restent à relever pour réaliser pleinement le potentiel de l'alimentation scolaire, notamment la mise en place d'un cadre juridique pour un encadrement efficace, la définition des conditions maximales pour son opérationnalisation, et la mobilisation des ressources », rapporte le communiqué.

TM

## Présidentielle de 2020

### « L'essentiel », selon le Dr Georges William Kuessan

**Au moment où ses collègues de l'opposition sont enfermés dans un silence assourdissant, le président du parti politique Santé du peuple, le Dr Georges William Kuessan par ses sorties ne cesse de remuer l'opinion.**

Après avoir sorti des élections législatives, le médecin-politicien avait commencé à attirer l'attention des autres acteurs politiques de l'opposition, notamment ceux qui comme lui ont fait partie de la Coalition des 14 sur l'élection présidentielle de 2020. Les Togolais attendent en effet avec impatience ce grand rendez-vous dans quelques mois.

A la suite des élections locales qui ont connu la débâcle de l'opposition, le Dr Kuessan revient à la charge. Mais c'est à croire que les autres ne s'en préoccupent pas, puisqu'ils sont tout simplement muets. Ou peut-être attendent-ils le

bon moment pour sortir de leur mutisme ? En tout cas, au parti Santé du peuple, l'on pense qu'il faut dépasser l'étape des élections locales pour se tourner vers la présidentielle de 2020 qui selon le Dr Kuessan est « l'essentiel ». « Nous sommes en train de perdre de vue l'essentiel, c'est-à-dire la présidentielle de 2020 », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse mardi dernier à son domicile. Il a sans doute raison. Comme le dit un adage populaire : « il ne faut pas faire de l'endroit où l'on est tombé, sa couchette ». Toutefois, est-il sage pour un acteur politique avisé de tourner aussi rapidement

l'étape des élections locales ? Ou des élections législatives ? Certains voudront certainement s'y attarder quelques semaines. En effet, c'est en tirant leçon des événements passés, surtout des échecs, en analysant les causes que l'on pourra faire face efficacement à l'avenir. Donc, même si le Dr Kuessan a raison d'être assez inquiet pour la rude bataille qui s'annonce pour 2020, ses collègues ont aussi de bonnes raisons de prendre le temps de réfléchir en se posant les bonnes questions et pourquoi pas réorienter leurs actions. De plus, le Dr Kuessan parle de 2020 comme s'il s'agira d'une formalité.



**Dr Georges William Kuessan**

Que fait-il des adversaires dont certains se réclament de l'opposition ? Et surtout du redoutable parti au pouvoir, Union pour la République (Unir) ? En tout cas, de ce côté-là, l'on ne dort pas. En 2018 déjà, le slogan était : « 2020, c'est maintenant ». Le Premier ministre Klassou déclarait d'ailleurs lors de

l'investiture des candidats Unir aux législatives que « 2020 est déjà gagné ». Alors, si l'élection présidentielle de 2020 constitue vraiment « l'essentiel » pour le Dr Kuessan et ses amis de l'opposition, ils ont du pain sur la planche. Ce n'est pas gagné d'avance en tout cas.

**E. Dadzie**

**Gambie****Yahya Jammeh cité dans plusieurs cas d'assassinat**

**En tout début de semaine, il était accusé d'avoir été à l'origine de l'assassinat d'un journaliste correspondant de l'AFP. Ce mardi 23 juillet 2019, l'ancien président gambien est encore cité dans l'affaire de l'exécution de migrants.**

Admissionnés mardi 23 juillet par la Commission vérité et réconciliation, deux anciens membres de la garde présidentielle de Yahya Jammeh ont reconnu avoir participé à l'exécution de migrants sur ordre de l'ancien chef de l'État gambien.

« Il m'a dit qu'ils n'étaient pas des mercenaires et qu'ils voulaient rejoindre l'Europe. Avant d'atteindre le puits, il m'a donné un billet de 100 euros. Il m'a expliqué que ça ne lui serait pas utile de mourir avec. Il m'a demandé s'il pouvait dire ses prières, ce que j'ai accepté. À peine s'était-il agenouillé pour dire ses prières que Sanna Manjang l'exécutait. Le lieutenant-colonel Solo Bojang disait que ces gens étaient des mercenaires et que Yahya Jammeh avait ordonné de tous les exécuter », a raconté Omar Jallow devant la Commission

vérité et réconciliation. Les meurtres, qui remontent à juillet 2005, visaient 30 Ghanéens faisant partie d'un groupe de migrants clandestins – 44 Ghanéens et plusieurs Nigériens, Sénégalais et Togolais – arrêtés sur une plage de Gambie alors qu'ils tentaient de se rendre en Europe. « Yahya Jammeh a ordonné l'exécution de ces ressortissants étrangers », présentés comme des « mercenaires », a déclaré devant la Commission vérité et réconciliation (TRRC) Omar Jallow, ex-membre des « junglers », une unité officieuse de soldats choisis au sein de la garde nationale.

Les autres migrants ont également été tués, à l'exception d'un unique survivant ghanéen, Martin Kyere, qui avait réussi à sauter du véhicule en marche. Yahya Jammeh, en exil en Guinée équatoriale, a toujours

démenti être impliqué dans ces assassinats. Un autre militaire, Malick Jatta a également avoué mardi avoir tué l'un des migrants ghanéens, mais assuré avoir épargné un fuyard, dans une probable référence à Martin Kyere.

Malgré les versions discordantes, ces révélations corroborent l'enquête indépendante menée en 2018 par les ONG Human Rights Watch et TRIAL. Le seul survivant du massacre, le Ghanéen Martin Kyere a appelé une nouvelle fois son gouvernement à mener une enquête approfondie. Arrivé au pouvoir par un putsch sans effusion de sang en juillet 1994 dans ce petit pays anglophone d'Afrique de l'Ouest, Yahya Jammeh s'était fait élire en 1996 puis réélire sans interruption jusqu'à sa défaite en décembre 2016 face à l'opposant Adama Barrow. Les défenseurs

des droits de l'Homme accusent son régime de tortures systématiques d'opposants et de journalistes, d'exécutions extra-judiciaires, de détentions arbitraires et de disparitions forcées pendant ses 22 ans de pouvoir.

Après six semaines d'une crise à rebondissements, il a finalement dû quitter son pays en janvier 2017 à la suite d'une intervention militaire et diplomatique régionale. Interrogé début 2018 sur une éventuelle



**Des fonctionnaires au Cameroun**

demande d'extradition de Yahya Jammeh, Adama Barrow a répondu qu'il attendrait la fin des travaux de la TRRC pour se prononcer.

**T.M.**

**Niger****Le Nigérien Oumarou Namata Gazama prend le commandement du G5 Sahel**

**Jusqu'à présent chef d'état-major adjoint de l'armée de terre du Niger, le général nigérien Oumarou Namata Gazama remplace le général mauritanien Hanena Ould Sidi qui était en poste depuis un an.**

Né en 1963 à Koutoubou, dans la région de Dosso, le général Oumarou Namata Gazama est âgé de 56 ans. De simple soldat en 1985 à général de brigade depuis janvier 2018, il a gravi tous les échelons de l'armée.

Le nouveau patron du G5 Sahel fait partie de la crème de l'armée nigérienne. Après les cours de perfectionnement des officiers en France, il a séjourné en Chine pour des cours d'état-major, puis au Nigeria à l'école de guerre. Il est aussi titulaire d'un Master en études stratégiques de guerre. Officier de cavalerie, il a eu à commander plusieurs escadrons blindés à Niamey, Zinder et dans les montagnes du nord du Niger.

Après la débâcle de l'armée



**Boris Johnson et Theresa May**

à Bosso, dans le lac Tchad en 2016, c'est à lui que l'état-major des forces armées nigériennes fait appel pour redresser la situation en infligeant d'énormes pertes aux éléments de Boko Haram. Il est également celui qui a mis fin à la mutinerie des soldats de Diffa.

Très apprécié de ses

hommes, il a eu à mener, avec brio, dit-on, l'une des plus grandes offensives meurtrières contre Boko Haram, en tant que chef d'état-major tactique de la zone de défense numéro 5 de Diffa. Nombreux sont les officiers nigériens qui pensent qu'il saura redynamiser le G5 Sahel.

**Rfi.fr**

**Kenya****Le ministre des Finances arrêté puis entendu pour corruption**

**Escroquerie, abus de pouvoir, malversations, c'est une vaste affaire de corruption qu'ouvre la justice kényane. Henry Rotich, le ministre des Finances et plus d'une vingtaine de personnes sont devant le tribunal. En cause, le chantier de deux barrages dans la vallée du Rift dont le montant de 630 millions de dollars aurait été gonflé. Il y avait ce mardi matin une première audience à Nairobi et tous ont plaidé non coupables.**

Impassable tout au long de l'audience, Henry Rotich, en costume noir et cravate jaune, a nié toutes les charges pesant contre lui, tout comme les 16 autres accusés présents au tribunal. Une dizaine de personnes étaient absentes. Le parquet leur a donné jusqu'à mercredi 24 juillet au soir pour se présenter, sinon des mandats d'arrêt seront lancés.

Les avocats de la défense ont demandé que ceux présents à l'audience soient relâchés sous caution, en attendant le début formel du procès. Le procureur ne s'y est pas opposé, mais il a posé des conditions : chacun devra donner son passeport, s'engager à ne pas aller au bureau ni approcher des témoins.

Taïb Ali Taïb a également averti que les enquêteurs « avaient rassemblé suffisamment d'éléments pour que tout le monde soit condamné. Ils n'ont pas travaillé dans l'intérêt

du pays, mais pour leur bénéfice personnel », a-t-il déclaré.

L'affaire a déjà une forte coloration politique avec des accusés souvent Kalenjin, l'ethnie du vice-président William Ruto. William Ruto a toujours nié l'existence de malversations dans cette affaire. Certaines voix s'élèvent désormais pour demander sa démission, d'autant qu'on le sait candidat à la prochaine présidentielle.

Son allié, le chef de l'État, Uhuru Kenyatta, effectue son dernier mandat. L'affaire pourrait trahir des divisions entre les deux hommes. On a également reproché le manque de fermeté du président envers la corruption durant son premier mandat. « Désormais il est obsédé par son héritage. Il veut laisser une marque et se mettre à hauteur de son père Jomo, héros de l'indépendance », confie une source diplomatique.

## Infrastructures

## Plus de 350 milliards CFA pour la réhabilitation de 600 Km de route d'ici à 2022

Le gouvernement togolais veut poursuivre sa politique des grands travaux entamée il y a quelques années. L'Etat togolais s'est donné pour objectif de réhabiliter et de bitumer le maximum de routes d'ici à 2022. Il s'agit de 600 Km de routes à aménager dans différentes localités à cette échéance. Le programme vise à faciliter le trafic des biens et des personnes et à favoriser l'accès aux zones enclavées du pays.



Du matériel roulant pour l'aménagement des routes

Alors que le Togo a pris part à la table ronde des bailleurs de fonds pour le financement des projets du plan directeur de l'aménagement des Corridors pour l'anneau de croissance en Afrique de l'ouest (Cacao) la semaine dernière, le gouvernement togolais affiche une réelle

ambition de poursuivre sa politique des grands travaux. Plusieurs routes seront réhabilitées dans les prochaines années. D'après le site Togofirst, les autorités togolaises vont réhabiliter et bitumer 600 Km de routes d'ici à 2022. Cette année marque la date butoir du Plan national de développement (PND 2018-2022). Le premier axe de ce Plan vise à « mettre en place un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région ». Les Infrastructures et le transport routier font parties des domaines d'intervention de cet axe. Le programme de réhabilitation et de bitumage des routes va permettre au pays de disposer d'un réseau routier moderne pour faciliter le transport des biens et des personnes. Cela contribuera aussi à la croissance économique envisagée par le pays. Coût total des travaux

? Plus de 350 milliards FCFA. Le pays a déjà mobilisé une partie de cette somme. Les travaux seront réalisés sur les axes Tsévié-Kévé-Zolo, la frontière avec le Ghana (65 Km), Agou-Notsè (50 Km), le grand contournement de Lomé (de Baguida à Adétikopé d'une distance de 42 Km).

Au nord du pays, les travaux concernent le contournement de Kara en passant par le canton d'Awandjélo (21km). Dans la région des Plateaux, le grand contournement d'Atakpamé (15 km) sera renforcé. Ces infrastructures bénéficieront de l'appui du Projet d'infrastructures et de développement urbain (Pidu) financé par la Banque mondiale.

Le programme de réhabilitation et de bitumage va également toucher 322 Km de routes nationales en mauvais état.

Félix T.

## Agriculture

## Les cadres outillés en techniques de rédaction des textes législatifs

Les cadres du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique renforcent leurs capacités en techniques de rédaction des textes législatifs et réglementaires. Cette formation a pour objectif d'améliorer la qualité de la rédaction des textes législatifs et réglementaires soumis au secrétariat général du gouvernement. Le séminaire de trois jours leur permettra aussi d'assurer la qualité de la réglementation.

Ce séminaire de renforcement de capacité des cadres du ministère de l'Agriculture, de la Production animale et halieutique s'inscrit dans le cadre de ses actions pour améliorer le fonctionnement de ses services. La rencontre qui réunit plusieurs cadres de ce ministère permettra aussi de renforcer leur efficacité. Et ceci pour leur permettre de mieux

élaborer et exécuter des décisions.

Plus précisément, les responsables du ministère seront outillés sur la méthodologie et la technique de rédaction des textes législatifs et réglementaires. Pour cela les règles de signature et de paraphe des actes administratifs seront mises à leur disposition. Les participants seront aussi entretenus sur les

règles de compétences et de délégation de signature.

Différentes thématiques seront étudiées pendant ces trois jours de séminaire. Il s'agit notamment des conditions de validité de la décision de l'autorité administrative : signature et responsabilité ; l'élaboration et la rédaction des textes législatifs et réglementaires ; les documents de



Le ministre de l'Agriculture Noel Bataka

présentation des textes réglementaires et législatifs. Pendant ces trois jours, les participants feront également des

exercices pratiques pouvant leur permettre de mieux assimiler cette formation.

F.T.

# africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

## Droits de l'Homme

# C'est l'heure pour le Togo de passer l'Examen périodique universel

Examiné pour la première fois le 6 octobre 2011 et une deuxième fois le 31 octobre 2016, le Togo participera, pour sa troisième fois, à l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Mis en place par le Conseil des droits de l'Homme en 2006, l'EPU est une occasion donnée à l'ensemble des Etats membres de l'Organisation des Nations unies (Onu), à travers un processus participatif et inclusif, de présenter la situation des droits de l'Homme dans leur pays respectif. L'objectif de l'examen est de promouvoir « l'universalité, l'interdépendance, l'indivisibilité et l'indissociabilité de tous les droits de l'Homme » et d'apprécier les progrès réalisés en la matière dans chaque Etat. L'EPU a également pour objectif d'identifier les défis auxquels les Etats sont confrontés et, au besoin, les soutenir. Au Togo, quels sont les acquis en matière de droits de l'Homme, susceptibles d'être mis à l'actif du pays pour entrevoir une présentation efficiente ?

L'Examen périodique universel (EPU) est un processus unique en son genre. Il consiste à passer en revue les réalisations de l'ensemble des Etats membres de l'Onu dans le domaine des droits de l'Homme. Il fournit à chaque Etat, l'opportunité de présenter les mesures prises

pour améliorer la situation des droits de l'Homme sur son territoire et remplir ses obligations en la matière. Mécanisme central du Conseil des droits de l'Homme, l'EPU est conçu pour assurer une égalité de traitement à chaque pays.

## Le Togo s'est activé pour mettre en œuvre les recommandations de l'EPU



Puis Agbetomey, ministre de la Justice (à gauche) et Akakpovi Gamatho (président de la cour suprême)

Un atelier national de vulgarisation et d'appropriation du Plan d'action national de mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel et des organes de traités, s'est tenu en décembre 2018, à Lomé. Les travaux regroupent les membres de la commission interministérielle, les organisations de défense des droits de l'Homme et les représentants des institutions publiques. Il s'est agi, lors de cet atelier, de créer une synergie d'action entre ces différents acteurs, afin d'améliorer la collecte des informations pour une mise en œuvre efficace du plan national de mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique universel (EPU). Le Togo n'a toutefois pas attendu le dernier EPU pour avancer. La

promotion des droits de l'Homme s'est renforcée ces dernières années, avec : l'adoption d'un nouveau code pénal, l'appropriation du principe du caractère imprescriptible des actes de tortures par le pays ou encore la promotion des droits des enfants. Pour le Collectif des associations contre l'impunité et la torture (Cacit), le bilan global est plutôt satisfaisant. C'est ce qu'a confirmé Spéro Mahulé, le président du collectif. Les acteurs impliqués dans la défense des droits de l'Homme se sont concertés pour juger des évolutions concrètes comme l'interdiction de la torture. Toutes ces associations veulent concevoir un rapport alternatif qui sera présenté à Genève en complément de celui du gouvernement.

## Rapport final du deuxième examen périodique universel / Le Togo félicité par les autres nations

Une délégation conduite par le ministre togolais de la Justice et des relations, avec les Institutions de la République, Puis Kokouvi Agbetomey, était à Genève le 16 mars 2017, pour prendre part à l'adoption du rapport final de l'Examen périodique universel (EPU). Le Conseil des droits de l'Homme souligne que, sur les 195 recommandations issues de l'examen, le Togo en a accepté 167 parmi lesquelles 26 ont été déjà mises en œuvre et a pris note de 28. Le Togo ayant accepté la

majorité des recommandations, sa participation active et constructive au processus de l'EPU a été saluée par les délégations des Etats qui ont commenté le rapport au cours de la séance d'adoption. Les efforts fournis par le gouvernement pour se conformer à ces recommandations ont été également félicités. Le Ministre de la Justice, Pius Agbetomey a annoncé l'élaboration et la validation d'un plan d'action quinquennal de mise en œuvre.

## L'État togolais a promulgué une loi en faveur des droits de l'Homme au Togo

La nouvelle loi organique relative à la composition, à l'organisation et au fonctionnement de la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH) a été promulguée le 20 juin 2018 par le président de la République, Faure Gnassingbé. Une information accueillie avec joie par tous les défenseurs des droits de l'Homme. Adoptée le mardi 10 avril 2018 par la représentation nationale, la loi organique de la CNDH a été promulguée le 20 juin 2018 par le président togolais. L'information a été accueillie avec joie à la CNDH, car le processus d'adoption de cette loi organique a fait couler beaucoup d'encre et de salive. La nouvelle loi organique arrime le Mécanisme national de Prévention de la torture (MNPT) à la CNDH et rend tous les membres permanents. Ainsi, la nouvelle Commission comportera neuf (09) membres, élus par la représentation nationale pour un mandat de deux (02) ans renouvelable

deux (02) fois. Ils auront la charge de conduire le Mécanisme national de Prévention de la torture (MNP) en plus des missions classiques de promotion et de protection des droits de l'homme généralement dévolues aux Institutions nationales de droits de l'Homme (INDH). Les nouveaux membres seront élus après un appel à candidatures lancé par l'Assemblée nationale. Selon la nouvelle loi organique, les candidatures seront libres et individuelles.

Il y a lieu de rappeler que le Togo a ratifié le 20 juillet 2010 le Protocole facultatif à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (OPCAT). Cette convention impose aux Etats parties de créer un Mécanisme National de Prévention de la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (MNP), d'où l'adoption d'une nouvelle loi organique pour la CNDH.

## Nouveau mandat pour le Togo au Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (2019-2021)

Le Togo a été réélu lors d'un scrutin à New York, au Conseil des droits de l'Homme de l'Onu par un score de 181 voix sur 192 votants. Le Togo a été élu une première fois le 2 octobre 2015, au sein de ce comité qui compte 18 membres dont 5 africains. Ce second mandat, qui

a débuté en janvier 2019 pour une période de deux ans, prendra la suite du premier qui est toujours en cours. Une réélection qui dénote des efforts consentis par le gouvernement pour assainir l'environnement des droits de l'Homme au Togo.

Attipoe Edem Kodjo

## Aridja Frank, combattante pour l'émancipation politique de la femme togolaise

**Dans le domaine de la promotion politique des femmes, il devient de plus en plus reconnu que les femmes doivent forger elles-mêmes leurs capacités tout en étant soutenues par un environnement favorable. C'est ce à quoi s'attèle Aridja Frank, coordinatrice régionale de la Fondation Hanns Seidel. Portrait d'une femme véritablement engagée pour l'émancipation politique de la femme togolaise.**



**Aridja Frank**

Femme au parcours très atypique et très déterminée, Aridja Frank est diplômée en biologie moléculaire appliquée en France. Elle était au prime abord intéressée par la recherche, mais contrainte de vivre entre la France et l'Allemagne où vivait son futur mari qui étudiait les sciences politiques, elle décide de rester à ses côtés et de faire des études dans le même domaine que lui. Au cours de ses études en sciences politiques, elle bouquine assez sur son Togo natal et découvre la mauvaise organisation des administrations publiques au

cours de ses stages dans des pays de la sous-région.

A son retour au pays, elle décide de partager son enrichissante expérience dans l'administration allemande avec les siens. Elle intègre alors en l'an 2000, le bureau régional de Fondation Hanns Seidel sur place, une fondation qui lui a beaucoup donné lors de sa formation.

### **Des valeurs citoyennes et politiques**

Femme très engagée, Aridja Frank, tente de transmettre depuis 19 ans ses expériences acquises et de

l'ensemble du patrimoine d'idées amassées en terre allemande à travers la fondation Hanns Seidel. Comment se transmet la culture politique, par quels canaux se diffuse-t-elle ? Comment devient-on citoyen ? Quelle est l'étendue de la citoyenneté et quels sont les obstacles qui la limitent ? C'est toutes ces valeurs qu'elle s'efforce d'inculquer aux Togolais. « En Allemagne, un parti politique qui arrive à faire deux fois consécutives un score de 10% aux élections législatives, avec une représentation à l'Assemblée nationale, a le droit d'avoir une fondation politique. Et cette fondation forme les militants et sympathisants à deux choses : la citoyenneté et la politique », déclare-t-elle. « On ne fait pas de la politique sans la citoyenneté. Je suis citoyenne togolaise (...) par des valeurs que je porte », martèle l'experte en Sciences Po.

Notons au passage que la fondation Hanns Seidel s'est installée au Togo depuis mai 1977 et beaucoup de cadres togolais ont été formés par le truchement de cette fondation. Avec le renouveau démocratique, il n'y a pas eu de consensus avec les partis politiques qui devaient envoyer des militants en formation. La formation politique s'est donc muée en formation professionnelle.

### **Pour l'émergence politique de la femme**

Il est clair aujourd'hui qu'on ne peut pas parler de politique sans évoquer le leadership et l'implication des femmes à la vie politique. Le constat est amer au Togo, elles sont sous représentées aussi bien comme électrices que dans les fonctions dirigeantes, malgré les progrès réalisés en matière d'égalité des sexes. Pour Aridja Frank, c'est le combat de toute une vie.

L'éducation de la jeune fille, intéresser les filles à la chose

politique dès les bancs de l'école, les rassembler régulièrement afin qu'elles apprennent à s'aimer, à se soutenir mutuellement, sont autant de causes qui tiennent à cœur à cette dame très audacieuse. « Il y en a qui pensent qu'on peut se lever parce qu'on est une femme et commencer par faire la politique. Non ! Il faut aller à l'école de la politique », déclare-t-elle.

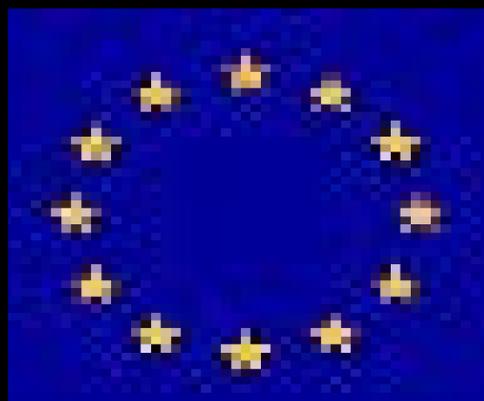
Ceci a trait à la fois à la promotion individuelle, telle que l'accroissement des compétences civiques et individuelles, et à la promotion collective. La promotion politique implique aussi la création d'un environnement propice qui permet aux femmes d'utiliser leurs compétences pour aborder les problèmes de la société sur un pied d'égalité avec leurs collègues hommes. « A la création du GF2D (Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement), nous les avons soutenus à travers la formation des para-juristes. A l'époque nous n'étions pas à l'heure de l'émergence des femmes en politique. Les conditions ne s'y prêtaient pas. En tant qu'observateurs, quand nous avons constaté que l'environnement politique était devenu propice à une formation politique pour les femmes, nous sommes à nouveau rentrés en partenariat avec le GF2D, en 2012. Nous avons fait venir deux femmes politiques allemandes pour une formation. Nous avons lancé un programme de renforcement de capacités des femmes en politique », raconte-t-elle.

Pour Aridja Frank, l'émergence des femmes en politique est en bonne voie. « Il y a des entraves qui font que les femmes n'émergent pas en politique. Mais leur absence n'est pas aussi criarde que ça. Nous devons aller pas à pas et ne pas brûler certaines étapes. Nous sommes impatiente, mais je pense que nous sommes dans le tempo », conclut-elle.

Vivement l'effectivité de cette émergence !

**Edem PEDANOU**

**La clause de non-responsabilité : Ce projet a été réalisé avec le soutien financier de l'Union Européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du Pro-CEMA (ICE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.**



## AVIS DE DECES

En mémoire de



« Quant à moi, je suis déjà répandu en libation et le moment de mon départ est venu.

J'ai combattu jusqu'au bout le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi.

Et maintenant, voici qu'est préparée pour moi la couronne de justice, qu'en retour le Seigneur me donnera en ce Jour-là, lui, le juste Juge, et non seulement à moi mais à tous ceux qui auront attendu avec amour son Apparition.»

2 TIMOTHÉE 4: 6-8

Veuve Cécile Adjoua AMOUZOU dite "Femme Pressée" Endormie dans le Seigneur le 30 mars 2019 dans sa 82<sup>e</sup> année

## AVIS DE DECES

Les Préfets de la Kozah et de la Binah,  
Les chefs des cantons de Lama, Lassa et Kétao,  
Les familles ALOUDA, AMOUZOU, TCHAMIYE, AWESSO, PAKA, LAOKPESSI, GNAKOU, N'GASSIBOU, MOZINO de Lama Saboudé,  
Les familles AMOUZOU, AVEINO, WELEKITI, ASSIMTI et BADEBANA de Lassa haut.  
Les familles ALIDOU et TAHR de Pésaré, ATCHOLI de Tchare et SANSANG de Soundina.  
Les familles SIMZA, BAKA et TELOU de Pya Djamdé,  
Les familles ALOU, TACHOKE, TOYOU, AWIDJOLO, ANDJAO, BOUBOULQUA, AMEWUNU, KOUROUM, ESSE,

M. Assimesso Kofi ALOUDA, ingénieur en informatique, fondateur de société d'informatique et du numérique à Paris,  
M. Flavien AMOUZOU, Gérant d'Établissement à Kétao,  
M. Constantin AMOUZOU, PDG du groupe CECO  
M. Akisso ATCHOLI, Secrétaire Exécutif du parti UNIR  
Le Général Pitalounani LAOKPESSI, officier supérieur des FAT à la retraite.  
Leurs frères, sœurs, cousins, cousines, enfants et petits enfants,  
Vous remerciant pour les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoigné lors du décès de leur très chère et regrettée mère, sœur, tante, nièce et cousine, veuve Cécile Adjoua AMOUZOU, dite "Femme Pressée".  
Décès survenu le samedi 30 mars 2019 dans sa 82<sup>e</sup> année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies d'obsèques dont voici le programme.

## PROGRAMME

## • Jeudi 25 juillet 2019

-De 19 H à 21 H : veillée de prières et de chants œcuméniques au domicile de la défunte à Kétao, quartier ancien CMS, Maison AMOUZOU.

## • Vendredi 26 juillet 2019

-9 H : messe de requiem à l'Eglise Grande Croix Glorieuse de Kétao.

-De 19 H à 21 H : veillée de prières et de chants au domicile ALOUDA à Lama Saboudé

## • Samedi 27 juillet 2019

-6 H : exposition du corps aux domiciles de la défunte

-9 H 30 : culte d'enterrement au Lycée des Montagnes suivi de l'inhumation au cimetière familial à Lassa haut.

## • Dimanche, 28 juillet

Culte d'action de grâce en l'Eglise évangélique presbytérienne de Lassa haut. Les salutations d'usage seront reçues sur les parvis de l'Eglise.

Maison mortuaire, maison Amouzou à Lassa haut. Quartier Gnakoudé

## Photo du jour



Commentez l'image ci-dessus

## Les bons plans et les bonnes adresses

## COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)  
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

## OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV : Tél. 22 20 13 20  
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

## SANTÉ GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat  
Rue des fllaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

## OU MANGER ET DORMIR A LOMÉ?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63  
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

## MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19  
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60  
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28  
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

## AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca  
www.couleurafrique.com

## Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
Communication, Location d'espaces  
Conseils, Wedding Planner et Décoration  
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

## SUPERS MARCHES A LOMÉ

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB  
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

## FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

## DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19  
COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » ; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

## AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

## Pharmacies de garde de Lomé du 22 au 29 /07/ 2019

JEANNE D'ARC PRÈS DE MAROX 22220801  
ST ANTOINE AV LIBÉRATION 22212964  
OCEANE RUE OCAM 22226277  
DES APÔTRES AKODESEWA 22271198  
ECLAIR BÈ AHLIGO 22227511  
KODJOVIAKOPEAV DUISBOURG 22218990  
ST KISITO BD. DE LA KARA 22219963  
LIBÉRATION AV. LIBÉRATION 22222525  
ISIS NUKAFU GAPKOTO 70448387  
YEMBLA RÉSIDENCE 22267651  
FRATERNITE HEDZRANAWÉ 22268155  
CITRUS ATTIÉGOU 70445924  
NOTRE DAME HEDZRANAWOE 96329751  
SANTA MADONNA KÉGUÉ 70010303  
MISERICORDE BE KPOTA 23384762  
LE PROGRES ZORROBAR 22358655  
CITE BD. DU 30 AOÛT 22250125  
BESDA ADIDOGOMÉ 22510529  
CONSEIL SAGBADO 70215653  
DE LA VICTOIRE AVÉDJI 70457492  
DU POINT E DJIDJOLÉ 22519171  
CONFIANCE FACE GTA 22424381  
LE GALIEN ADIDOADIN 22517171  
VOLONTAS DEÏ AVÉDJI 70422360  
VITAFLORE AGOÈ VAKPOSITO 70402286  
LA GRÂCE SUN AGIP AGOÈ 22259165  
ST ESPRIT KÉGUÉ 70402906  
EXCELLENCE AGOE 22517787  
APOU ANTOINE AGOËNYIVÉ 22191215  
DIVINA GRACIABAFANABAFANA 93839100  
TAKOE ZONGO 22340342  
SANGUERA SANGUERA 70428080  
VERSEAU BAGUIDA 22273453  
DE L'EDEN BAGUIDA 70421398

## Quelques ambassades et consulats

■ Ambassade des États-Unis; Tél: 22 61 54 70  
■ Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32  
■ Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40  
■ Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94  
■ Ambassade d'Égypte; Tél: 22 21 24 43  
■ Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25  
■ Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56  
■ Union Européenne; Tél: 22 53 60 00  
■ Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23  
■ Consulat de France; Tél: 22 23 46 40  
■ Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60  
■ Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30  
■ Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25  
■ Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63  
■ Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58  
■ Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35  
■ Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00  
■ Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31  
■ Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80  
■ Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11  
■ RDC; Tél: 90 08 38 53

## Médias

## Les femmes journalistes africaines à l'école du business

Les femmes journalistes africaines sont en conférence, ce 25 juillet à l'université de Nairobi au Kenya. Organisée conjointement par la direction de l'information et de la communication de l'Union africaine (UA) et African women in media (AWIM), cette conférence entend mettre l'accent sur le travail de taille produit par les femmes africaines dans l'industrie variée des médias. Cette rencontre entre les femmes journalistes prendra fin, le 27 juillet prochain.

Baptisé « African women in media », ce rendez-vous des femmes journalistes africaines vise notamment à mettre un accent particulier sur la tâche abattue par les femmes africaines travaillant dans l'industrie variée des médias, du cinéma au journalisme, en passant par le marketing.

La session permettra également à ces femmes de discuter des questions liées à la problématique du genre dans les médias, le business dans les médias, etc.

La conférence « African women in media » 2019 s'est fixée pour objectif d'améliorer l'interaction entre les médias et l'Union africaine, de donner aux

médias africains les moyens de diffuser des informations leur permettant de couvrir l'Afrique à grande échelle, ainsi que d'augmenter le nombre de membres de la base de données sur les femmes africaines dans les médias.

A l'issue de ce séminaire, le réseau « African women in media » compte travailler



avec des partenaires grâce à l'identification des questions et des besoins cibles pour développer

des projets, agendas et programmes à court et à long terme.

N.E.

## Littérature africaine

## La « rentrée littéraire » 2019 s'annonce riche

La « rentrée littéraire » se teindra encore cette année, en août prochain. Cette rentrée, on annonce la sortie de 524 romans, contrairement à l'année précédente qui a connu la sortie de 567 ouvrages. Les œuvres de quelques écrivains africains paraîtront également lors de cette période unique au cours de laquelle les amoureux des lettres auront à dévorer quelques 500 romans en trois mois. Parmi les livres des auteurs africains qui paraîtront et seront sans doute en lice pour la saison des prix littéraires, nous trouvons « Tous tes enfants dispersés » de la Franco-Rwandaise Beata Umubyeyi Mairesse et « Rouge impératrice » de la Camerounaise Leonora Miano.

« Tous tes enfants dispersés » est le premier roman de Beata Umubyeyi Mairesse, et paraîtra aux éditions « Autrement ». L'ouvrage relate l'histoire de Blanche, une Rwandaise qui vit à Bordeaux après avoir fui le génocide des Tutsi de 1994. La jeune femme a construit sa vie en France, avec son mari et son enfant Stokely. Mais après des années d'exil, quand Blanche rend visite à sa mère Immaculata, la mémoire douloureuse refait surface. Celle qui est partie et celle qui est restée pourront-elles se parler, se pardonner ou encore s'aimer



La couverture de « Rouge Impératrice »

de nouveau ? Stokely, pris entre deux pays, veut quant à lui comprendre d'où il vient.



La couverture « Tous tes enfants dispersés »

Le roman « Tous tes enfants dispersés » de la Franco-Rwandaise aborde des

thèmes liés au métissage et à l'identité. Cette œuvre de Beata Umubyeyi Mairesse a été retenue dans la première sélection du prix Fnac qui sera attribué en septembre 2019.

S'agissant de l'ouvrage « Rouge Impératrice », il va paraître aux éditions « Grasset ». Constitué de 600 pages, la Camerounaise Leonora Miano nous embarque dans une Afrique futuriste, un peu plus d'un siècle après le nôtre. Ce roman nous plonge donc dans un continent prospère et autarcique, presque entièrement unifié, à l'image de futurs Etats-Unis d'Afrique.

Tout commence par une histoire d'amour entre Boya, qui enseigne à l'université, et illunga, le chef de l'Etat. Une histoire interdite, qui menace de devenir une

affaire d'Etat. Car Boya s'est rapprochée, par ses recherches, des Fulasi, descendants d'immigrés français qui avaient quitté leur pays au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, s'estimant envahis par les migrants. Afin de préserver leur identité européenne, certains s'étaient dirigés vers le Sahel où l'on parlait leur langue, où ils s'étaient encore réversés et ils pouvaient vivre entre eux. Mais leur descendant ne jouit plus de son pouvoir d'antan : appauvrie et dépassée, elle s'est repliée sur son identité. Le Chef de l'Etat, comme son ministre de l'intérieur et de la défense, sont partisan d'expulser ces populations inassimilables, auxquelles Boya préconise de tendre la main. Ce roman de la Camerounaise semble être un pavé à suspens.

Nadia Edodji

## Lire

« Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Ed Présence Africaine. Pp 19-21

Heureusement qu'il reste les nègres. Ah ! Les nègres ! Parlons-en des nègres ! Eh bien, oui, parlons-en. Des empires soudanais ? Des bronzes du Bénin ? De la sculpture Shongo ? Je veux bien ; ça nous changera de tant de sensationnels navets qui ornent tant de capitales européennes. De la musique africaine.

Pourquoi pas ? Et de ce qu'ont dit, de ce qu'ont vu les premiers explorateurs... Pas de ceux qui mangent aux râteliers des Compagnies ! Mais des d'Elbée, des Marchais, des Pigafetta ! Et puis de Frobenius ! Hein, vous savez qui c'est, Frobenius ? Et nous lisons ensemble : « Civilisés jusqu'à la moelle des os ! L'idée du nègre barbare est une invention européenne. » Le petit bourgeois ne veut plus rien entendre. D'un battement d'oreilles, il chasse l'idée. L'idée, la mouche importune. Donc, camarade, te seront

ennemis - de manière haute, lucide et conséquente - non seulement gouverneurs sadiques et préfets tortionnaires, non seulement colons flagellants et banquiers goulus, non seulement macrotteurs politiques lèche-chèques et magistrats aux ordres, mais pareillement et au même titre, journalistes fielleux, académiciens goitreux endollardés de sottises, ethnographes métaphysiciens et dogoneux, théologiens farfelus et belges, intellectuels jaspineur,

sortis tout puants de la cuisse de Nietzsche ou chutés calenders-fils-de-Roi d'on ne sait quelle Pléiade, les paternalistes, les embrasseurs, les corrupteurs, les donneurs de tapes dans le dos, les amateurs d'exotisme, les diviseurs, les sociologues agrariens, les endormeurs, les mystificateurs, les haveurs, les matagaboliseurs, et d'une manière générale, tous ceux qui, jouant leur rôle dans la sordide division du travail pour la défense de la société occidentale et bourgeoise,

tendant de manière diverse et par diversion infâme de désagréger les forces du Progrès - quitte à nier la possibilité même du Progrès - tous suppôts du capitalisme, tous tenants déclarés ou honteux du colonialisme pillard, tous responsables, tous haïssables, tous négriers, tous redevables désormais de l'agressivité révolutionnaire. Et balaie-moi tous les obscurcisseurs, tous les inventeurs de subterfuges, tous les charlatans mystificateurs, tous les manieurs de charabia... »

## Le foie

**Que manger pour préserver cet organe?**

**Aider le foie à rester en bonne santé et à détoxifier le corps passe nécessairement par une alimentation équilibrée. Les aliments riches en fibres et en nutriments essentiels vont protéger cet organe, tandis que les sucres et les graisses risquent de le fatiguer.**

**Un foie humain**

Le foie est responsable d'un certain nombre de fonctions biochimiques et métaboliques essentielles au bon fonctionnement de l'organisme. Il permet de stocker les nutriments apportés par la digestion, comme le glycogène, le fer et les vitamines. Il

participe au métabolisme des glucides et des lipides, traite les déchets contenus dans le sang, comme l'alcool, les drogues et les médicaments afin de détoxifier le corps. Enfin, il synthétise la bile et de nombreuses protéines. Pour l'aider à rester en bonne santé, voici les

aliments à privilégier et ceux à proscrire.

**Les aliments bons pour le foie**

Consommer des aliments riches en fibres aide le foie à fonctionner au mieux. Commencer la journée par un fruit permet de réduire la graisse du ventre et d'éviter

ainsi les maladies du foie. Un café vous permettra de protéger cet organe des dommages causés par un excès d'alcool ou d'une alimentation malsaine. Certaines recherches suggèrent qu'il pourrait réduire le risque de cancer du foie. Si vous n'aimez pas le café, une tasse de thé vert riche en antioxydant fera l'affaire.

Au moment du repas, optez pour des légumes. Certains d'entre eux sont des alliés de taille pour prévenir les maladies du foie. Les épinards par exemple sont une bonne option. Les antioxydants qu'ils contiennent aident à maintenir le bon fonctionnement de votre foie.

Saupoudrez votre repas d'épices telles que l'ail, l'oignon pour ajouter des nutriments bénéfiques. En dessert, une poignée d'amande vous permettra de protéger le foie et le système cardiovasculaire. Enfin, la seule boisson essentielle pour l'organisme et le foie reste l'eau.

Les aliments à proscrire Une partie du travail du foie consiste à transformer le sucre en matière grasse. En mangeant trop de sucreries, le foie fabrique trop de gras qui finit par s'accumuler. Les repas gras sont également un mauvais choix, car ces aliments rendent le travail du foie plus difficile et peuvent entraîner une inflammation sur le long terme. Pour aider le corps à détoxifier sans l'alourdir, essayez de réduire votre consommation de sel. Evitez ainsi les aliments transformés et optez pour des légumes frais plutôt que des légumes en conserve.

Trop d'alcool peut aussi faire des ravages au niveau du foie et entraîner une cirrhose. Même les beuveries occasionnelles peuvent être nocives. Essayez de vous limiter à un verre par jour si vous êtes une femme ou à deux par jour si vous êtes un homme.

**Edem D.**

**Source : santé-magazine**

## Gros, maigre ou obèse

**Comment garder une vision équilibrée de son poids ?**

**Très souvent, l'opinion que l'on a de son apparence physique n'est pas toujours équilibrée. L'on se demande peut-être s'il faut maigrir ou grossir un peu ou encore rester comme l'on est. Que faire pour garder l'équilibre ? Stéphane Besançon, nutritionniste et chroniqueur santé explique.**

Dans les sociétés africaines, le surpoids et l'obésité sont souvent valorisés socialement, surtout chez les femmes. A l'inverse, la maigreur est souvent perçue comme le signe d'une mauvaise santé ou de pauvreté. D'où d'ailleurs des expressions comme, « signe extérieurs d'aisance », « ventre administratif », etc...

Mais, il est important de discerner deux choses : la vision que l'on a de son poids par rapport à des constantes sociales et les recommandations médicales pour garantir une bonne santé. En effet, l'on peut avoir un poids normal aux regards des seuils médicaux et pourtant penser que l'on est trop maigre. Inversement, l'on peut sentir que son poids est médicalement anormal, alors même que socialement, il est accepté, voire valorisé.

**Ce qu'il faut savoir**

Chez l'adulte, la classification du poids est réalisée grâce à un indice que l'on appelle l'Indice de masse corporelle (IMC). Pour l'adulte, l'IMC est calculé en divisant le poids (en kilogrammes) par la taille au carré (en mètre). La taille au carré signifie votre taille multipliée par votre taille. Une fois le calcul réalisé, il suffit de reporter le résultat sur une échelle : en dessous de 18,5 on parle de maigreur. Entre 18,5 et 25 on présente un poids normal. Entre 25 et 30 la personne est en surpoids. Au-dessus de 30, il s'agit d'une obésité.

En cas de maigreur, de surpoids ou d'obésité, il faut adapter son alimentation et son activité physique afin de revenir à un poids dit normal médicalement. Toutefois pour bien cartographier les risques liés au surpoids et à l'obésité, il ne faut pas se limiter seulement à l'IMC, mais aussi mesurer son

tour de taille. En effet, un sportif de haut niveau peut mesurer 1,90 m et peser 120 kg, ce qui fait un IMC qui se situe dans la zone de l'obésité. Or ce sportif qui est constitué de muscles essentiellement n'a pas de risque santé avec son poids. Pour contourner cette difficulté, si votre IMC vous donne un résultat de surpoids ou d'obésité, il faut aussi mesurer le tour de taille. Celui-ci doit être inférieur à 94 cm si vous êtes un homme et 80 cm si vous êtes une femme.

**Trop maigre ou en surpoids ? : Pourquoi éviter les extrêmes ?**

L'excès de poids est un facteur de risque important de maladies comme le diabète, l'hypertension artérielle, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) et certains types de cancers. Il aggrave également les problèmes d'articulations telles que l'arthrose des genoux et



**Des femmes à différentes corpulences**

des hanches. Contrairement à ce que l'on pense souvent, la maigreur liée à une dénutrition, peut aussi être dangereuse pour la santé. Elle entraîne une altération de l'état général avec une fatigue importante, une diminution de la réponse immunitaire ainsi qu'une fonte de la masse musculaire qui peut favoriser les chutes. Elle peut aussi entraîner

des troubles psychiques et digestifs importants. Ces normes sont valables chez l'adulte. La gestion du poids est très différente chez les enfants et les adolescents où les conséquences d'un sous poids important peuvent être dramatique en terme de santé.

**Edem Dadzie**

**Source : Stéphane Besançon, nutritionniste**

## Diplomatie

## Robert Dussey reçu ce mercredi au Quai d'Orsay

Le ministre des affaires étrangères, de l'intégration africaine et des Togolais de l'étranger, Robert Dussey, a été reçu ce jour à Paris au Quai d'Orsay par son homologue Jean-Yves Le Drian.

À u menu des échanges, la coopération entre Paris et Lomé, multiforme et diversifiée, notamment dans les domaines de la gouvernance économique, la défense, l'éducation, l'emploi des jeunes.

« Le Togo et la France entretiennent des relations historiquement

privilegiées », a d'ailleurs indiqué le chef de la diplomatie togolaise.

Les deux personnalités ont surtout évoqué la sécurité régionale et les négociations sur l'accord Post-Cotonou de 2020 entre l'Union Européenne, et les ACP dont Robert Dussey est le négociateur en chef.



Robert Dussey et Jean-Yves Le Drian

Jean-Yves Le Drian a pour sa part réitéré le soutien

de la France au Togo et assuré son homologue de

la poursuite des relations entre les deux pays.

## Fête nationale de l'Égypte

## Célébration à Lomé sur fond de renforcement de la coopération

L'ambassade d'Égypte au Togo a commémoré en début de semaine à Lomé, le 67ème anniversaire de la fête nationale du pays, en référence à la révolution du 23 juillet 1952 qui a débouché sur la proclamation de la République arabe.



## Le chef de l'Etat togolais et son homologue égyptien

La célébration qui a réuni plusieurs membres du

gouvernement, du corps diplomatique et d'institutions de

la République, a été l'occasion pour l'ambassadeur Hussein

Hossam de faire le tour de la fructueuse coopération entre Le Caire et Lomé.

Le diplomate, en poste au Togo depuis février, est revenu sur sa première année au Togo et les secteurs d'interventions de son pays. Une année marquée entre autres par l'accession de l'Égypte à la présidence de l'UA et le lancement officiel de la Zleca dont les deux pays sont membres, les élections, l'adoption des réformes constitutionnelles ou encore le lancement du PND.

Hussein Hossam est également revenu sur le projet de la ferme agricole

moderne d'Abatchang dont la première pierre a été posée en 2017, sur le programme de formation en Égypte de plus de 70 cadres togolais et sur la construction d'une église copte et d'un centre médical à Lomé.

Le ministre de la sécurité, Yark Damehane qui représentait son collègue des affaires étrangères, s'est félicité de ce modèle de coopération sud-sud, impulsé par les deux Chefs d'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé et Abdel Fatah Al Sissi. « Il s'agit d'une coopération constante et fructueuse qui se perpétue », a-t-il déclaré.



**DIRECT AGENCE**  
Agence conseil en communication



Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires !  
Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin ?

Contactez notre régie exclusive  
**DIRECT AGENCE**  
Rue 132, Angle 139 Aflao-Gakli Djidjolé  
(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

# RIDUTO®

RIZ DU TOGO



1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg

*Le choix de la qualité et du bon goût*

05 BP 328 Lomé -Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : [info.riztogo@gmail.com](mailto:info.riztogo@gmail.com)

RIDUTO RIZ DU TOGO RIZ sans des marques déposées